

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MERCREDI 8 MAI 2018 – 15h

---

## Procès verbal

Le quorum requis pour l'Assemblée Générale est de 170 (1/4 des écrans).

Le nombre de salles présentes ou représentées est de 391 écrans.

L'AG peut donc valablement délibérer.

Stéphane Libs et Aline Rolland ouvrent l'Assemblée Générale à 15h00, en compagnie de l'ensemble du Conseil d'Administration : Christine Beauchemin-Flot (Le Sélect à Antony) ; Sylvain Clochard (Le Concorde, Nantes) co-viceprésidents, Yves Méjean (Dôme Albertville et Chantecler Ugines), trésorier, Pascal Robin (Les 400 Coups, Châtellerauld) secrétaire, Martin Bidou (Louxor et Nouvel Odéon Paris, Astrée et Forum Chambéry, Club Grenoble, Sémaphore Nîmes ...), Bruno Boyer, Paul-Marie Claret (Méliès, Saint-Etienne), Olivia Reggiani (Cinéparadis, Chartres – Ermitage, Fontainebleau – Le Chaplin, Nemours), Boris Thomas (Ciné Saint-Leu, Amiens), Frédérique Duperré (Cinéma Comoedia à Lyon) et Béatrice Boursier, déléguée générale.

Ils accueillent également les partenaires du déjeuner. Ces derniers présenteront des données en fin d'Assemblée : Eric Marti, ComScore, « partenaire historique », partenaires pour la deuxième année consécutive Fernando Goncalves, agent du Gan, Julien Marcel, Marilyn Iacovissi et Marion Deliqué de Box Office, Frédérick Rochette de Globecast, et pour la première fois, Thierry Chevillard Blue Efficiency.

Ils invitent l'assemblée au souvenir du Simon Simsi, ancien administrateur du Scare et Christian Braschi, adhérent, disparus cette année.

Ils remercient l'AFCAE et son Président, d'ouvrir ses portes en salle du 60<sup>e</sup>, à l'Assemblée Générale du SCARE. Ils laissent la parole à Monsieur Fernando Gonçalves, partenaire de notre déjeuner, agent d'assurance qui présente les nouveautés du contrat spécifique aux salles de cinéma, qu'il a développés avec le GAN il y a trois ans et qui couvre l'intégralité de l'activité.

### 1 - LECTURE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE PAR LES CO-PRESIDENTS

### 2 - LECTURE DU RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER

### 3 – VOTES

Le rapport moral et d'activités et le rapport financier sont votés à l'unanimité des présents et représentés.

### 4 - ECHANGE AVEC LES ADHERENTS

#### - Réforme Art & Essai :

**Antoine Glémoin**, du cinéma Le Vox à Mayenne et également co-président de l'ACOR, souhaite savoir si des éléments objectifs d'évaluation de la réforme existent, après presque deux années d'application. Les effets sur les montants des dotations par catégorie de salles sont-ils connus, entre d'un côté la prise en compte de la programmation de films fragiles et des labels et de l'autre des propositions des commissions en fonction d'une enveloppe fixe.

**Xavier Lardoux**, directeur du cinéma du CNC, indique tout d'abord que l'un des effets bénéfiques de la réforme est l'avancement de la date de versement des subventions : pour l'année 2018 avant la fin du Festival de Cannes. Il dresse un premier bilan à travers quelques chiffres :

575 établissements en 2018 ont connu une hausse de plus de 17%, sur 1 200 établissements Art & Essai, c'est une part considérable.

Parmi ceux-ci, 235 établissements en 2018 ont connu une augmentation de plus de 20%, 150 établissements de plus de 30% et 80 établissements de plus de 50%. Il souligne que le million d'euros supplémentaire est décisif et que le deuxième volet de la réforme, c'est-à-dire les 500 000€ supplémentaires, sera versé dès 2019. Il rappelle que le montant de la subvention Art & Essai sera porté à 16,5 millions d'euros en 2019, en année pleine de la réforme, avec un effort financier d'1 million et demi. Il indique que les commissions régionales ont fait des propositions au-delà de cette enveloppe de 16 millions cette année et qu'après la commission nationale, qu'il remercie pour le travail complexe fourni cette année, un léger écrêtement a été opéré, bien moins important que celui de l'an passé. Il s'établit autour de 4%. Il insiste sur le fait qu'en fin de compte, 1,5 million d'euros supplémentaire sont mis à disposition des salles dès 2019.

**Stéphane Libs** souligne le caractère décevant des deux années pour les salles qui s'évertuent à avoir des labels, à programmer des films fragiles, et pour lesquelles la valorisation des labels et des films fragiles a juste compensé l'écrêtement général.

**Sylvain Clochard** ajoute que ces salles sont parmi les plus exemplaires. Elles fournissent de toutes façons le même travail qu'avant la réforme, elles étaient au maximum en termes d'aides et se retrouvent écrêtées d'office.

**Xavier Lardoux** entend cet argument, qui a été évoqué plusieurs fois avec le Scare. D'après lui, seuls 14 établissements en 2018 sont concernés.

Il rappelle la complexité de l'exercice car le mécanisme de soutien de l'Art et Essai a une part d'automatique alors qu'il s'agit d'un soutien sélectif. Il souhaite travailler sur cette question de réduire l'automatisme, avec Richard Patry de la FNCF, avec François Aymé de l'AFCAE, et avec Aline Rolland et Stéphane Libs du SCARE. L'objectif, avec la simplification à deux niveaux d'intervention au lieu de trois en 2019, (commissions régionales aux pouvoirs renforcés, commission nationale, qui agira comme commission d'appel), est de verser les subventions encore plus tôt. Les commissions régionales vont avoir une responsabilité et le CNC aimerait éviter cette automatisme trop souvent contraignant. Il rappelle que l'enveloppe supplémentaire qui arrivera en 2019, concernant les établissements d'un à trois écrans s'élève à 500 000€ et concernera 85% des salles.

#### **- Fin des VPF et renouvellement du matériel de projection**

**Jean-Marie Virginie**, cinéma Lino Ventura d'Athis-Mons et Agnès Varda de Juvisy, réitère ses inquiétudes au sujet du financement du renouvellement du matériel de projection, que beaucoup de salles ne pourront prendre en charge. Il rappelle l'urgence de traiter cette question posée depuis quelques années, alors que les salles commencent à être confrontées au renouvellement et s'acquittent d'une maintenance relativement coûteuse. Il souhaite savoir si une réflexion et des travaux sont prévus. Il souhaite aussi que le Scare mène un travail de fond auprès des élus, de terrain, de rencontres, de dialogues et de pédagogie face au développement et à l'implantation de cinéma qui ont plus une visée commerciale qu'une démarche de cinéphilie.

**Stéphane Libs** rappelle la démarche de sensibilisation auprès des élus entreprise par le SCARE, par l'édition d'un livret, à disposition des adhérents. Il indique que le CNC a créé l'observatoire de la petite et moyenne exploitation, qui vient de commencer ses travaux. Le SCARE regrette de ne pas avoir de représentant dans cet observatoire pour deux raisons : d'une part, les membres connaissent parfaitement le terrain et nos cabines de projection ou travaillent avec des responsables techniques qui ont vraiment cette compétence ; d'autre part les cinémas Art & Essai ont des spécificités en termes d'utilisation des cabines de projection : nombre d'entre nous commençons à les utiliser pour l'éducation à l'image dès 8h du matin et bien souvent les projecteurs tournent du matin au soir. Il aurait aimé faire valoir cette spécificité là et bien d'autres au sein de cet observatoire.

**Xavier Lardoux** précise que l'observatoire de la petite et moyenne exploitation a été créé par le CNC suite à la recommandation du rapport de l'inspection générale des affaires culturelles et de l'inspection générale des finances

remis et présenté au congrès de la FNCF à Deauville en septembre 2017. Il préconisait des mesures d'aide à la petite exploitation. Le CNC a souhaité élargir cet observatoire à la moyenne exploitation. Il se compose de Richard Patry, pour la FNCF, François Aymé pour l'AFCAE, et de représentants de la petite et de la moyenne exploitation : Francis Fourneaux, Cédric Aubry, Marie-Christine Desandré et Emmanuel Baron. Y siègent également Laurence Franceschini, Médiateur du cinéma, Sébastien Saunier, de l'IFCIC qui finance et apporte son aide aux établissements, et la CST, Angelo Cosimano. L'une des premières missions de cet observatoire est d'avoir une photographie le plus rapidement possible des coûts non seulement liés à la maintenance numérique mais aussi aux coûts de renouvellement lorsque ce renouvellement s'impose. Il avance que la loi de 2010 donne un délai jusqu'en 2021, mais il souhaite anticiper ces questions et espère obtenir cette photographie dans les prochains mois. Le SCARE sera auditionné dans le cadre de cet observatoire avant l'été. Il compte sur les organisations de l'exploitation pour fournir des données supplémentaires au rapport Millot-Pernin commandé par la FNCF pour le congrès de Deauville de 2017. Quelles sont les pannes rencontrées ? Quelles sont les difficultés ? Quel est le coût de la maintenance aujourd'hui en fonction de la taille de l'établissement, en fonction du nombre de séances. Selon lui, les inspecteurs de l'IGF et de l'IGAC n'avaient pas pour mission principale ce travail d'analyse qui est aujourd'hui le rôle de cet observatoire pour que les pouvoirs publics et le CNC en particulier essaient de prendre les mesures nécessaires.

**Aline Rolland** constate que l'Observatoire ne concerne que les salles, alors qu'il est important que le dialogue avec les distributeurs, entamé par des distributeurs du DIRE et du SDI avec le SCARE, ne soit pas interrompu sur cette question. Le renouvellement du matériel les concerne aussi et pour certains d'entre eux, c'est aussi leur survie qui en dépend. Est-ce que nos salles ne vont pas être confrontées à des choix, comme abandonner les séances de 22h ou celles jugées non rentables au lieu de travailler de 8h jusqu'à minuit avec des appareils qui commencent à être fatigués ? Il est important aussi de discuter avec les équipementiers qui proposent de nouvelles solutions et de nouvelles technologies. Elle craint également que nos salles ne soient pas en mesure de rivaliser avec certains circuits qui testent des nouveaux matériels à la pointe. Elle pose la question de l'achat d'un projecteur coûteux risquant l'obsolescence après 3 ans mais aussi la question du leasing, qui n'entre pas dans les dépenses éligibles au compte de soutien.

**Luigi Magri**, de l'ACAP, tient à saluer le travail du SCARE dans l'accompagnement des salles qui tentent de faire des recours en CNACi. Il rapporte son expérience au sujet du projet d'implantation d'un CGR de 12 salles à Claye-Souilly, lorsqu'il dirigeait le Jacques Tati de Tremblay. Le cinéma, avec le SCARE, l'AFCAE, le GNCR, et alors que la DRAC Ile de France avait donné un avis défavorable, ont déposé un recours qui a annulé l'autorisation. Le projet a été représenté six mois plus tard, comme il a été dit dans le rapport moral, avec 8 salles. CGR a effectué dans son dossier une redéfinition un peu surréaliste de la ZIC et indiqué que le cinéma qui devait être le plus impacté bénéficierait même de l'implantation d'un CGR ! Lors de la nouvelle CDACi, la DRAC a rendu un avis défavorable et le CNC a donné un avis favorable qui le questionne. Les salles et les organisations ont déposé un recours en CNAC mais la CNAC n'a pas pu se tenir à la date prévue, dans la mesure où la commission doit renouveler des membres. Donc cette semaine, si on suit les textes, il y aura un accord tacite et donc CGR pourrait implanter son multiplexe de 8 salles. Le CNC nous a quand même annoncé qu'il y aurait une CNAC plus tard mais quelle serait sa valeur. Est-ce que CGR pourrait contester un refus d'autorisation de la CNAC pour vice de forme ?

**Xavier Lardoux** répond :

- sur l'aménagement cinématographique d'une manière générale, le CNC a décidé fin 2017 de rendre public un rapport, qui sera annuel, du travail de la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique, comme d'autres commissions le font. « Il nous a semblé important, avec le nouveau Président de cette commission, Pierre-Etienne Birsch, préfet, de transmettre ces informations d'autant plus qu'elles vont parfois à l'encontre de certains a priori. Ces dernières années, parce que la Commission a été modifiée dans sa composition et qu'elle fonctionne très objectivement, le taux de refus en CNAC est élevé : 1 dossier sur 2 en moyenne est refusé et avec une priorité extrêmement forte donnée par les nouveaux membres de cette commission au retour des cinémas en centre-ville. C'est une tendance que Jean Marie Dura avait pointée dans son rapport présenté il y a maintenant 2 ans à Deauville au congrès de la FNCF. On voit bien aujourd'hui que la CNAC n'est pas une chambre d'enregistrement pour des projets de grande ampleur. Il y a un vrai travail de régulation et c'est pourquoi nous souhaitons communiquer chaque année sur des chiffres très objectifs. »

- Sur le dossier de Claye-Souilly, il indique que l'Assemblée Nationale et le Sénat doivent nommer deux membres titulaires de cette commission et que les nominations vont être imminentes. La commission va pouvoir siéger à nouveau très rapidement. Il peut y avoir un délai tacite d'acceptation de deux mois ce qui permet de réunir à nouveau la commission nationale pour accepter ou refuser le cas échéant sans vice de forme bien évidemment.

**Cyril Désiré**, cinéma Le Navire à Valence et président de l'association Les Ecrans, de Sud-Auvergne-Rhône Alpes, s'inquiète d'un autre phénomène et notamment de la concentration qui touche désormais les centres villes : Kinépolis vient de créer son label « Salles de centre-ville , Klub ». CGR s'implante aussi dans les centres villes comme cela a été le cas à Cherbourg par exemple. Il craint qu'à terme Pathé et Gaumont ayant fusionné, ils pourraient aussi se développer dans les centres villes. Cette concentration a des effets réels sur l'avenir de l'indépendance. Il pointe ce phénomène, dont on parle depuis longtemps : les groupes qui, ne pouvant plus s'implanter en périphérie parce qu'il n'y a plus de place ou parce qu'il y aura des refus d'autorisation, vont commencer à racheter toutes ces salles de centre-ville, salles qui étaient pour la plupart indépendantes. Il aimerait connaître la position du SCARE et du CNC.

**Stéphane Libs** ajoute aux propos de Cyril Désiré, que la concentration dans les centres villes n'est pas du tout contrôlée aujourd'hui. Bien souvent elle peut provenir de salles existantes qui cassent leurs grandes salles pour en faire deux, trois, et la multiplication des écrans se fait sans autorisation ni possibilité de recours, comme l'a subi Aline Rolland à Nancy. Sur des marchés locaux, il existe une volonté de certains opérateurs de proposer une programmation Art & Essai porteur et même de descendre vers des propositions art et essai qui fonctionnent un petit peu en affaiblissant la salle Art & Essai. On ne peut que s'opposer à ce phénomène courant de mondialisation et de globalisation. La sensibilisation vient aussi d'un travail de la salle auprès de la Médiatrice et une médiation générale sur une ville pour éviter une multiplication en centre-ville de copies Art & Essai et limiter ainsi l'affaiblissement de la salle Art & Essai.

**Christine Beauchemin-Flot** : souligne le peu de moyens humains et financiers dont dispose le SCARE pour accompagner les salles en CNAC d'autant que c'est extrêmement technique. Le Scare essaie d'enrichir ses compétences en la matière au fil du temps, au fil des années. En dehors de ces actions concrètes, à condition d'être sollicité par une salle, on ne peut que s'indigner et s'alarmer de la concurrence exercée dans les centres villes par l'installation de circuits. Bien évidemment cela fait partie de nos préoccupations communes qui s'accroissent.

**Sylvain Clochard** : rappelle les actions du SCARE sur le maintien des salles indépendantes en centre-ville, son engagement qui s'est exprimé aussi avec l'édition du livret auprès des élus non seulement pour les sensibiliser aux intérêts d'une salle de cinéma en centre-ville mais d'une salle de cinéma indépendante. Il espère que le livret exprime bien notre attachement à une salle indépendante.

Il indique que le SCARE a déjà eu des retours de la part d'élus qui nous questionnent, qui nous demandent conseil sur des projets, soit de réaménagement, d'agrandissement soit de création de salles en centre-ville et on commence déjà à travailler avec certains élus, certains directeurs de la culture. C'est un engagement que les membres du CA ont pris en éditant ce livret mais qui nous demande, à nous tous, beaucoup d'investissement pour prendre du temps, discuter, échanger avec eux et à chaque fois leur expliquer les enjeux qui se jouent dans ces installations en centre-ville.

**Christine Beauchemin-Flot** ajoute qu'il est nécessaire d'aider les maires et les élus, à prendre conscience de l'importance de ces salles parce qu'on s'est rendu compte au dernier congrès des maires de France que certains manquaient d'éléments de connaissance, de décryptage de ces situations. Alors là aussi ce livret est un premier pas, modeste, mais il existe et c'est évidemment dans ce sens que le SCARE va continuer à travailler sur une sensibilisation des élus qui semblent plus que nécessaire aujourd'hui.

Elle saisit l'occasion au sujet de ce livret et de toutes les autres actions du Scare, de saluer le travail remarquable, exemplaire, de notre déléguée générale Béatrice Boursier puisque c'est une évidence mais c'est important de le rappeler : au SCARE Béatrice est déléguée générale et sinon tout le fruit du travail de nos actions relève de l'engagement de chacun d'entre nous. Donc on essaye de donner le maximum de temps, d'expertise qui parfois peut nous faire défaut, pour la présence dans des commissions. Même si cela semble très pragmatique, très terre à terre, elle tient à rappeler que le Scare est contraint avec la faiblesse de ses moyens réels et humains.

**Luigi Magri** : remercie Xavier Lardoux pour son éclairage concernant la tenue des CNAC, obtenir un retour objectif de tous les partenaires est important. Il espère que le rapport comportera une note spéciale pour les demandes d'autorisations de multiplexes qui passent de 12 à 8 écrans et qui, parfois, recréent quelques années après les écrans qui manquaient lors de la seconde demande d'autorisation.

Il souhaite aussi que le SCARE élabore un document pédagogique sur le fonctionnement des CDACI et des CNAC parce que c'est assez complexe pour de nombreux exploitants.

Par ailleurs, il remarque que le SCARE, depuis 3 ans a des membres qui ne cessent d'être plus présents à l'assemblée générale, ce qui souligne la qualité du travail qui est poursuivi par une salariée et un ensemble de bénévoles. Il demande s'il est prévu à terme de renforcer l'équipe de salariés du SCARE ?

**Christine Beauchemin-Flot** répond que ce ne sera envisageable que si de nombreuses salles adhèrent à notre syndicat, car les principales ressources sont les cotisations.

**Stéphane Libs** : précise que le Scare, qui vit aujourd'hui grâce à un trésor de guerre et que la configuration actuelle avec une salariée et des administrateurs qui font beaucoup de travail bénévole est au maximum des possibilités. La très bonne entente du Conseil d'Administration est très motivante mais le rapport moral montre l'ampleur des dossiers à traiter dans une année, le nombre de réunions, commissions, ce qui oblige à prendre des trains à 5h du matin pour revenir trois jours plus tard. On devrait avoir évidemment beaucoup plus de salariés et travailler autrement mais pour le moment c'est impossible. Cela implique de faire des choix, comme n'accompagner par des recours en CNAC que les adhérents qui nous sollicitent.

**Sylvain Clochard** rappelle que quand la nouvelle équipe est arrivée à la tête du SCARE, la question de nos ressources et de notre financement s'est posée tout de suite. Pour l'instant on ne l'a que moyennement résolue. Cela passera évidemment par plus d'adhérents mais c'est une réflexion qu'on mène de manière permanente, pour savoir comment le SCARE peut trouver d'autres ressources supplémentaires aux 60 000€ de cotisations utilisées vraiment pleinement.

**Un adhérent** : félicite le travail mené cette année avec des moyens limités : le travail auprès des élus, les initiatives dans le domaine de la formation, il lui semble intéressant de continuer à le développer. Il interroge sur l'objectif des ateliers de programmation et sur le lien avec l'ADRC qui, va subir des baisses de subventions cette année.

**Pascal Robin** : réprecise que l'atelier des sorties est organisé parfois dans certains festivals comme à celui de La Rochelle où cet atelier des sorties se fait en lien avec les journées ADRC et patrimoine.

**Christine Beauchemin-Flot** ajoute que les ateliers des sorties sont distincts de ce qu'on appelle Le Groupe du Louxor, cinéma emblématique qui a la gentillesse de nous accueillir. Les travaux de ce groupe témoignent de notre volonté de chaque instant de la nécessité de tisser des liens, de les entretenir et de les développer entre exploitation et distribution. Le sujet de l'après VPF, qui est le nôtre, qui est immédiat et déjà dramatique pour certaines salles, mais par ailleurs, on ne souhaite pas qu'il occulte le fait que notre quotidien, ce sont aussi les relations au cœur de nos métiers de programmation avec les distributeurs. Les travaux du groupe du Louxor est constitué d'échanges autour de ces thématiques. Il n'est pas possible de réécrire l'histoire, ou de changer le monde, mais on communique, on apprend à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble sur des sujets puisque le dernier atelier qui a eu lieu le mois dernier portait par exemple sur le calendrier des sorties. On essaie d'étendre les sujets de façon très concrète. A notre niveau on a fait des études très précises sur les sorties de films Art & Essai dans des salles Art & Essai, dans des salles non Art & Essai, ou la problématique du plein-écran, que le médiateur a aussi beaucoup suivi ...

## **5 - PRESENTATION DU BILAN ART & ESSAI – COMSCORE/SCARE**

**Stéphane Libs** remercie l'assemblée d'avoir participé au débat et invite Eric Marti, directeur général de ComScore à présenter le bilan Art & Essai.

**Eric Marti** : remercie l'assemblée de son attention et le SCARE de la parole qu'il lui donne. ComScore et le SCARE sont partenaires depuis 4 ans, le début de la mise au point du baromètre ComScore / Scare. ComScore se félicite de ce partenariat chaque semaine. L'outil fonctionne bien et il faut toujours un petit peu de temps pour avoir du recul sur ces outils statistiques et voir comme ils peuvent évoluer. Il permet de fournir, pour le SCARE, le bilan de l'année Art & Essai. Pour l'année 2017, la part de marché moyenne des cinémas Art & Essai est de 29,8%, à partir d'un relevé de 900 cinémas Art & Essai et plus de 2 000 écrans soit une couverture de 93,7% du marché Art et Essai, qui permet d'être assez précis.

Il souligne quelques points :

- **Mois creux** : il relève à nouveau que les seuls mois de l'année qui restent en dessous de la part de marché moyenne sont Juin, Juillet, Août et Septembre. Il observe qu'il y a des sorties de films recommandés sur ces mois, certes un peu moins nombreuses, mais aussi des films importants : 5 films recommandés apparaissent dans le Top 10 de l'année des films recommandés dont le numéro 2 « Dunkerque ». Donc il y a des films qui sont dans les salles mais il y a une baisse d'activité à ce moment-là. Il fait observer que cinémas classés en catégorie D suivent exactement, à la semaine près, l'évolution du marché global alors que le profil qui se rapproche le plus de l'évolution du marché Art & Essai est la catégorie C. Quant à la catégorie B, qui comprend le plus petit nombre d'établissements, est très constante, ainsi que la A. Il conclut que par rapport à l'activité du marché général sur ces mois, il peut y avoir un gain d'entrées et invite au dialogue avec les distributeurs, en sachant que les évolutions peuvent prendre du temps.

- Une autre approche, inédite, est la **répartition des entrées par jour**. Pour l'ensemble du marché, en 2017, le mercredi représente 13,3%, le jeudi 10,7%, le vendredi 12,7%, le samedi 20,9%, le dimanche 20,4%, le lundi est en dessous des 10%, c'est la journée la plus faible, et le mardi 12,2%. Il signale d'ailleurs que le mardi est une journée très importante car, à l'exception de Paris-Périphérie, elle est plus forte que le vendredi. Dans les salles Art & Essai, et particulièrement sur les catégories A et B, il y a une beaucoup moins grande dépendance sur le week-end : sur le samedi/dimanche, le marché global fait 41% et le marché des catégories A et B il représente 36% des entrées hebdomadaires. Ça se traduit par une meilleure répartition des entrées sur la semaine et une part beaucoup plus importante le jeudi et le lundi (moins de 10% pour le marché global contre 12,3% pour les catégories A et B).

- Le bilan comprend également la **part des entrées réalisées dans les salles classés, des 100 premiers films recommandés**. Il souligne que cette partie montre bien de manière impressionnante, les affinités existantes entre ces cinémas et les films recommandés, le soutien, le fait que vous y croyez et que vous êtes nécessaires pour ces films. Sur les 100 premiers films Art et Essai 2017, 91 pour ont une part d'entrées dans les cinémas Art et Essai supérieure à la moyenne, 37 films pour lesquels la part est comprise entre 30% et 50% et 54 films est du double et au-dessus du double. Il n'y a que 9 films, souvent des films de genre qui ont été classés A&E qui réussissent un peu partout et qui sont donc moins dans cette situation.

La **part des films recommandés dans la fréquentation des cinémas par catégories** est également une donnée fournie dans ce bilan. Pour l'ensemble des salles, la part d'entrées des films recommandés A&E est d'environ 20% de la fréquentation, entre 19,5 et 21% selon les années. Les salles classées font presque le double : 37,6% de leur fréquentation alors qu'elle n'est que de 11% de la fréquentation des salles non classées A&E.

**Stéphane Libs** remercie Eric Marti et précise que le bilan Art & Essai sera envoyé aux adhérents.

Il appelle Julien Marcel, PDG de Webedia Movies Pro.

Julien Marcel présente Webedia Movies Pro, la nouvelle marque de CôtéCiné Group. Il s'agit d'un groupe français présent au niveau mondial dans le secteur du cinéma, qui apporte des informations et propose des services aux salles.

Sur la partie éditions, c'est la maison mère du magazine BoxOffice, le nouveau nom de CôtéCiné dont Marion Deliquie-Selmer, est rédactrice en chef. C'est aussi Le Plus. Il indique que ces magazines sont au service des exploitants, qui ne doivent pas hésiter à les solliciter, à leur proposer des informations qu'ils aimeraient voir dans le magazine. Concernant les activités de marketing digital, le groupe travaille avec de nombreuses salles pour la fourniture de sites internet, d'applications mobiles etc.

Sur la partie base de données, si ComScore est le spécialiste des entrées, Webedia est spécialisé dans les horaires de cinéma. Elles sont collectées dans 65 pays du monde. Webedia fournit les données sur les horaires à AlloCiné bien sûr mais aussi à Google et autres sites internet. Il recommande donc aux participants de les contacter s'ils rencontrent des problèmes d'horaires.

Webedia propose aussi des outils de « business intelligence », pour mesurer le nombre de séances par films, au niveau national, au niveau régional, des tableaux de bord, des calendriers de sortie, des outils de suivi des horaires, Des outils permettant d'aider à chercher des clients, comprendre qui ils sont, les conserver et les convertir en clients fidèles...

Il termine sur un point très concret qui a été l'objet d'un travail récent avec le SCARE : Webedia a commencé à travailler sur un outil qui s'appelle NuxeSuite, de suivi de la performance sur les réseaux sociaux à la fois en volume et en niveau d'engagement. C'est une chose de poster beaucoup sur les réseaux sociaux, c'est une chose de savoir si ça circule, si c'est viral, comment on peut se comparer à ses pairs. Ce travail a été commencé en complément d'autres baromètres dont les salles disposent de la part d'autres sociétés. Ce baromètre informe de la même manière que ce qui est proposé dans BoxOffice sur l'ensemble des salles, de l'activité sur les réseaux des salles adhérentes au Scare dans Le Plus.

#### **6 – ANNONCE DES RESULTATS DU VOTE**

Sont élus Jérémy Breta, Paul-Marie Claret, Sylvain Clochard, Yves Méjean et Caroline Tronquoy.

#### **7- VOTES**

Le rapport moral et d'activités et le rapport financier sont votés à l'unanimité des présents et représentés.